

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 28-425-1932 renouvelant 16 mandat de M sergent membre titulaire du Conseil d'administrations

n° 28-425-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1932

Numéro JO
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro
30 avril 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de Ligion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à In colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 2 mars 1925, portant réorganisation du Conseil d'administration de la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1 er, — Le mandat de M. Sergent, directeur de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, membre titulaire du Conseil d'administration, est renouvelé pour une période de deux ans, à compter du 18 avril 1932. Art. 2— Le présent arrêté sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera et Insèéré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.